

COMPTE-RENDU ET RELEVÉ DE PROPOSITIONS

COLLOQUE NATIONAL ANNUEL DE LA MFE

4 et 5 décembre 2004 – Paris / FFJDA

RESUME DU COLLOQUE

Le **colloque national annuel de la MFE** s'est déroulé le samedi 4 et le dimanche 5 décembre 2004 dans les locaux de la Fédération Française de Judo Jujitsu Kendo et Disciplines Associées (F.F.J.D.A.), porte de Châtillon à Paris. Il rassemblait une quarantaine de participants et intervenants. 17 ligues régionales voile étaient représentées, auxquelles s'ajoutaient 2 enseignants de l'ENV et 2 dirigeants sportifs italiens, signataires la veille d'une convention avec le président, Jean-Pierre CHAMPION, instaurant une collaboration franco-italienne dans le domaine de la formation professionnelle. Le département développement de la FFVoile et le DTN s'associaient par leur intervention appréciée à ces travaux.

La journée du **samedi 4 décembre** permettait de faire le point sur les améliorations en cours du dispositif de formation des moniteurs fédéraux occasionnels, intégrant notamment la réforme des contenus d'enseignement de la FFVoile. Cette journée se concluait par la tenue de 3 ateliers respectivement attachés à la mise en œuvre de ces améliorations, aux évolutions à apporter aux formations et à la certification fédérale des entraîneurs et enfin à celles des formateurs. Une présentation de deux outils vidéo utiles à la formation recueillait l'assentiment des participants (« Le catamaran de sport » par Mobilis Production et « Le suivi du vent » coproduit par la FFVoile et l'ENV).

La journée du **dimanche 5 décembre** proposait le bilan de l'olympiade en matière de formation et ouvrait des perspectives d'actions et de formation de formateurs en cohérence avec les orientations visées. Une intervention fort appréciée du DTN, relative à l'évolution des métiers et des compétences, s'appuyant sur l'analyse des résultats et de l'encadrement international, concluait le colloque.

RELEVÉ DES PROPOSITIONS DU COLLOQUE NATIONAL ANNUEL 2004 DE LA MFE (Responsabilité et échéance)

1. Mettre à jour le règlement des diplômes, qualifications et des formations de la FFVoile pour intégrer les évolutions souhaitées par tous (MFE – début 2005).
2. Diffuser les conditions de mise en œuvre des expérimentations dans la formation des moniteurs (MFE – début 2005).
3. Améliorer nettement le site Internet de la FFVoile (service informatique FFVoile – 2005) :
 - a) en créant des zones archivages et une nomenclature permettant la suppression automatique des documents obsolètes
 - b) en installant un moteur de recherche.
4. Mettre en place « les champs » informatiques nécessaires à la saisie et à l'actualisation des certifications dans le fichier licence de la FFVoile, avec un mode d'emploi à destination des acteurs de la saisie (formateurs de formateurs, ligues, MFE), selon le niveau de certification et conforme au cahier des charges transmis au service informatique fédéral en 2001 (service informatique fédéral – 1^{er} trimestre 2005).
5. Diffuser la liste des ETR, élargie aux formateurs habilités FFVoile à l'attention de la MFE et du directeur régional et départemental de la jeunesse et des sports (ligues/CRF fin 2004).
6. Diffuser le calendrier régional de formation auprès du DRDJS (ligues/CRF - fin 2004, janvier 2005 au plus tard).
7. Dépôt du projet global de chaque formation expérimentale de moniteur FFVoile pour avis de la ligue puis validation par la MFE, préalable obligatoirement avant sa mise en œuvre (*) (centres de formation habilités FFVoile – fin 2004).

(*) Contenu minimum de la demande d'expérimentation :

- Références de l'habilitation des formations et du centre,
- Référentiel de formation,
- Organisation de la formation, en particulier de l'alternance,
- Organisation des épreuves.